Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260917-2026_70-DE

AMBON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice :	**19**
Présents :	**19**
Votants :	**19**
Secrétaire de séance :	**Mme Jeanne LE PALLEC**

Date de la convocation : 11 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Ambon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Noël PAUL, Maire.

Présents : MM et Mmes Noël PAUL, Erwan PERRUCHOT, Aurore CELARD, François ROBIN, Gwénola LE BRAZIDEC, Christophe CHEVEREAU, Christophe LE GAL, Nicolas MONATTE, Claire LECUE, Vincent REIGNER, Mélanie THÉBAUD, Anaïs ROBERT, Damien LE TENDRE, Ludivine LE NEVEN, Neige VICTOR, Jeanne LE PALLEC, Julien DEMETTRE, Delphine MATHOU, Guillaume FREDET.

Absents excusés : /

Absent : /

DELIBERATION 2026.70
OBJET : BP 2026 de la commune : Décision modificative n°2.

Monsieur François ROBIN, Adjoint délégué aux Finances, rappelle que le budget primitif 2026 de la commune a été voté le 16 avril 2026 et qu'une décision modificative a été approuvée le 11 juin 2026.

Les études postérieures au commencement de travaux sont imputées au compte. 23 dans l'attente de la réalisation des travaux puis réintégrés au chapitre 21.

Il est donc nécessaire de procéder à des mouvements de crédits qui s'établissent comme suit :

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260917-2026_70-DE

Code INSEE	COLLECTIVITE AMBON - COMMUNE D'AMBON	DM
56002		

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R- 2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 043.20 €
TOTAL R 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**6 043.20 €**
D-2313 : Constructions (en cours)	0.00 €	6 043.20 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**0.00 €**	**6 043.20 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	6 043.20 €	0.00 €	6 043.20 €
Total Général		**6 043.20 €**		**6 043.20 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du Budget Primitif 2026.

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,

Jeanne LE PALLEC

MAIRIE d'AMBON 56 (Morbihan)

Le Maire,

Noël PAUL